

[Text]

what they had to do with the marketing agency aspects of this bill.

Mr. Claydon: All during the development of this bill were discussions held with the provinces. They recognized that it might require legislative change from their end. We worked on the basis that, if there were provinces that had major problems with the documents that sent to them, then they would raise those issues. We have not heard concerns coming back from them about it. We have heard only agreement. For example, we have heard, "Let us go ahead; let us get it done". We do not foresee any difficulties there.

It may be that when we actually end up to getting everything done down to the last detail of every piece of legislation, and so on, there may be some issues that arise. But in terms of the reasonable will to go ahead and make this work, that seems to be there at the provincial level.

Mr. Johannsen: It is not essential that all provinces participate in order to have a national scheme. We look, for example, at the Canadian Chicken Marketing Agency. B.C. is not a participant in that scheme at the present time.

Senator Olson: I understand that, but you would have to have provincial agreement before you could take a check-off in that province.

Mr. Johannsen: Most definitely.

Senator Olson: There is no question about that.

The Chairman: I want to take a few minutes to go into the Department of Revenue, Customs and Excise. If you are to have collection of fees or levies, and if they are being done at the border for imports, which is about the best place to do it, what arrangements do you foresee for an agency to utilize?

Mr. Claydon: I will let Mr. Johannsen respond to this. He has been talking to the customs and excise people.

Mr. Johannsen: As you have indicated, Mr. Chairman, the legislation does not authorize Customs and Excise to collect the check-offs on imports. In the absence of collection by customs officials it would be up to commodity groups to decide, given their marketing system, where the most efficient place is for collection to occur.

The Chairman: I just told you where the most efficient place is and you admitted that it was at the border.

Mr. Johannsen: Not necessarily, because for some commodities it may be more efficient to have the collection on imports occur at a later stage. It is conceivable that it could

[Traduction]

doit être fait—en d'autres termes, quelque chose de semblable à ce qu'elles ont dû faire avec les aspects de ce projet de loi concernant les offices de commercialisation.

M. Claydon: Au cours de la rédaction de ce projet de loi, des discussions ont eu lieu avec les provinces. Celles-ci ont reconnu qu'elles devraient peut-être modifier leur propre loi. Nous avons pris comme hypothèse de travail que si certaines provinces considéraient que les documents que nous leur avons fait parvenir leur posaient de gros problèmes, elles nous en parleraient. Cela ne s'est pas produit. Toutes sont d'accord, et leurs remarques le prouvent. Par exemple: «allons de l'avant; allons-y». Nous ne prévoyons pas de difficulté à ce niveau.

Bien entendu, il est possible que certains problèmes se posent lorsque nous étudierons le détail des lois et règlements. Mais il semble que, dans l'ensemble, les provinces souhaitent raisonnablement aller de l'avant.

M. Johannsen: La participation de toutes les provinces n'est pas nécessaire à l'établissement d'un mécanisme national. Prenons l'exemple de l'Office canadien de commercialisation du poulet. Actuellement, la Colombie-Britannique n'en fait pas partie.

Le sénateur Olson: Cela, je le comprends, mais vous devez obtenir l'accord d'une province avant de pouvoir prélever une contribution sur les produits générés par celle-ci.

M. Johannsen: Très certainement.

Le sénateur Olson: Cela ne fait pas de doute.

Le président: Je désire prendre quelques minutes pour parler des Opérations douanières et des Opérations de l'accise du ministère du Revenu. Si vous devez percevoir des droits ou faire des prélèvements et que cela doit se faire à la frontière pour les importations, ce qui est probablement le meilleur endroit, quelle devrait être la façon de procéder pour un office d'après-vous?

M. Claydon: Je vais laisser M. Johannsen répondre à cette question. Il a eu des conversations avec le personnel des Opérations douanières et des Opérations d'accise.

M. Johannsen: Comme vous l'avez signalé, M. le Président, la loi n'autorise pas le personnel des Opérations douanières et des Opérations d'accise de prélever les contributions relatives aux importations. Dans ce cas, il reviendrait aux groupes d'importateurs de marchandises de décider où il serait le plus pratique d'effectuer les prélèvements.

Le président: Je viens de vous dire où se trouve l'endroit le plus efficace et vous avez admis que c'est à la frontière.

M. Johannsen: Pas nécessairement; pour certaines marchandises il pourrait être plus efficace d'effectuer le prélèvement ultérieurement. Celui-ci pourrait avoir lieu au niveau de